

# Prix 2007

Le onzième jury d'attribution s'est tenu le 16 novembre 2007.

Présidé par Monsieur le Président du Conseil constitutionnel, Jean-Louis Debré, sa composition avait été ainsi fixée :

## Trois professeurs d'université :

- Monsieur Jean Du Bois de Gaudusson ;
- Monsieur Pierre Bon ;
- Madame Pascale Deumier.

## Deux membres du Conseil constitutionnel :

- Madame Dominique Schnapper ;
- Monsieur Guy Canivet.

## Le secrétaire général du Conseil constitutionnel :

- Monsieur Marc Guillaume.

## Un secrétaire de séance (sans voix délibérative) :

- Monsieur Lionel Brau.

Ce onzième jury a attribué une subvention de 5 000 euros à la thèse de **Thierry SANTOLINI**, intitulée " **Les parties dans le procès constitutionnel en droit comparé**".

(Thèse soutenue le 9 décembre 2006 à l' université du Sud Toulon-Var ; dirigée par Monsieur Thierry Di Manno et Madame Maryse Baudrez )

Le prix de thèse 2007 a été remis par le président du Conseil constitutionnel à Monsieur Thierry Santolini le mercredi 12 décembre 2007.

EN SAVOIR PLUS

PAGE

**Les parties dans le procès constitutionnel en droit comparé**